

ARTICLE VIII.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en HOLLANDE & aux PAYS-BAS depuis le mois dernier.*

I. JE joins ici deux lettres, qui quoi que déjà publiques, peuvent n'avoir pas été vûës de tous mes Lecteurs: ce sont des preuves de la bonne & parfaite intelligence rétablie entre la Couronne de France & la Republique d'Hollande, malgré les mauvaises intentions de quelques Perturbateurs du repos de l'Europe: La premiere de ces lettres fut écrite par Mrs. les Etats Généraux au Roi T. C. la seconde c'est la réponse que ce Monarque leur a faite.

*Lettre des Etats Généraux au Roi T. C.*

Nous aurions témoigné plus promptement à Votre M. de même que nous l'avons déjà fait éclater publiquement. la joye que nous ressentons de la paix que nous venons d'avoir l'honneur de conclure avec elle, si nous n'eussions pas formé le dessein de le faire d'une manière salemelle par une Ambassade extraordinaire. La longueur dans les délibérations assez ordinaire aux Republicques, & attachée particulièrement à la constitution de nôtre Gouvernement, n'a pas permis que nous ayons pu jusqu'à present exécuter ce dessein: Nous esperons pourtant d'être bientôt en état de pouvoir l'accomplir. En attendant, nous  
n'avon

*Lettre des  
Etats Géné-  
raux au Roi  
T. C.*